

Essais nucléaires Polynésie française : une dette depuis 60 ans

Lors d'une visite présidentielle en 2021, Macron a déclaré que la France avait une dette envers la Polynésie française. Celle-ci concerne les tirs nucléaires opérés dès les années 1960 sur les archipels. Alma Mater enquête sur ces essais qui nuisent encore aujourd'hui au système écologique et à la santé des habitants de l'hémisphère sud.

Des zones favorables

Les premiers essais envisagés dans plusieurs îles d'Océanie sont vite abandonnés et c'est également le cas pour la Calédonie, la Réunion et les îles Kerguelen, notamment pour des raisons logistiques qui empêchent les ravitaillements. Le choix se porte donc sur le sol algérien, dans le Sahara. Plus tard, en 1961, certaines zones de la métropole sont étudiées, mais aussitôt délaissées.

Le regard se porte à nouveau en Polynésie française lorsqu'est établi un site d'expérimentation nucléaire du Royaume-Uni et des États-Unis, sur l'île Christmas. La disposition de ce pays d'outre-mer, permet des essais plus ou moins éloignés des zones peuplées. Les cinq archipels de la Polynésie française recueillent en leur sein 283 147 habitants, recensés en 2022, sur 76 îles.

Comment ces tirs ont-ils été menés ?

Les essais nucléaires ont duré 30 ans, de 1966 à 1996. Ces tirs nucléaires concernent deux territoires : la Polynésie française et le Sahara algérien. La puissance cumulée estimée est de 13 mégatonnes et officiellement, cela concernerait près de 150 000 civils. Retraçons les différentes étapes chronologiques des tirs nucléaires. De 1960 à 1961, on compte quatre essais aériens à Reggane en Algérie, la première étant la Gerboise bleue, un nom de code pour la première arme nucléaire de l'histoire française. En pleine guerre d'Algérie, c'est l'essai Gerboise bleue qui place la France à la quatrième place des puissances nucléaires mondiales après les États-Unis, l'Union soviétique et le Royaume-Uni. Cette opération s'inscrit dans une volonté de dissuasion menée par de Gaulle. Toujours sur le sol algérien, ce sont ensuite 13 essais souterrains qui sont menés à In Ecker. Les tirs aériens en Polynésie française sont déclenchés de 1966 à 1974 à Moruroa et Fangataufa. Pour finir, on compte 147 essais souterrains dans les sous-sols et sous les lagons de la même zone.

L'année 1996 marque la fin d'une ère, avec la signature du TICE (Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires). La France s'engage à ne plus réaliser d'essais nucléaires, mais seulement des tirs fictifs grâce à des simulations avec des expériences de fusion et de fission à très petite échelle.

Des essais aux multiples conséquences

Annick confie à Ouest France, son « innocence d'une gamine », alors que celle-ci n'avait que sept ans lorsque les premiers tirs sont lancés. À l'âge de 38 ans, cette employée de la Poste est diagnostiquée une première fois pour le cancer du sein « Je ne pensais qu'à une chose, guérir pour mes petits. Je n'avais pas de temps à perdre pour réfléchir au pourquoi de cette saleté grosse comme le poing », déclare-t-elle. Ils sont nombreux dans son cas à devoir suivre leur traitement dans la capitale, à l'Institut Gustave Roussy, alors même que « ce type de cancer agressif n'était pas encore traité ici ». La route de la guérison est longue et douloureuse, se concluant par une rémission en 2002 et qui laisse derrière elle une souffrance et une crainte quotidienne de récurrence.

Son amie, Léna, lui explique ses travaux concernant le recensement de témoignages des victimes des essais nucléaires. Cette membre de l'association 193 démontre, avec son équipe et des études menées, que même à 1200 km des zones de tirs, les habitants et la biodiversité des environs subissent des conséquences - tout comme Annick. C'est l'enquête parue dans *Toxique* en 2021, par Sébastien Philippe et Thomas qui souligne que certains nuages, déplacés par des vents, ont dispersé des retombées radioactives vers Tahiti notamment.

«C'est dur de demander réparation à un État en qui on avait confiance et qui, au final, a tué, pour assurer sa puissance militaire... »

Le dossier est soumis au Comité d'indemnisation des victimes et des essais nucléaires (Civen). Localisées à Paris, les instances étudient les demandes suite à la loi Morin de 2010. C'est seulement 20 ans après qu'on commence à parler d'indemnisation. Annick confie son impression de quémander de la charité et de faire de la mendicité lorsqu'est demandé de constituer un dossier bien fourni d'expertises en tout genre réunissant des dates et des lieux et nature de maladie, en vue d'obtenir des indemnités pécuniaires : « c'est bizarre on associe sa santé à une notion d'argent. ». Annick, comme beaucoup d'autres, sont pris en charge à 100% par la CPS (Caisse Polynésienne de prévoyance Sociale), « un chèque ne réparera jamais les années de douleur, mon physique et ma vie de femme abîmés, l'angoisse répétée de la mort ». En 2019, une indemnisation financière lui est versée, quelques mois plus tard, le diagnostic tombe : son autre sein est touché par un cancer, vingt-deux ans après le premier, c'est la douche froide. Les indemnisations sont-elles à la hauteur face à des populations touchées par de nombreuses maladies, mais aussi impactées par de lourdes conséquences psychologiques ?

Les différents comités et associations portent, au regard de l'administration, près de vingt-trois maladies radio induites pour l'ouverture d'un dossier : leucémie, cancer du sein, du poumon, de la thyroïde, du colon, du cerveau... Ces dossiers soulèvent une affaire complexe, quant au fait d'avoir été oui ou non touchées par les radiations. D'après Frédéric Sautron, le chef de la subdivision administrative des îles Tuamotu-Gambier, il faut pour l'avenir, travailler sur un « lien de confiance à retisser ».

Baya DRISSI

<https://www.ouest-france.fr/polynesie/reportage-en-polynesie-les-essais-nucleaires-ont-abime-la-nature-et-meurtri-des-corps-88a3cf28-d2d4-11ec-8fd0-9941437d80ae>

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=371&titre=essais-nucleaires-en-polynesie-francaise>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Essais_nucl%C3%A9aires_fran%C3%A7ais

<https://www.tflinfo.fr/international/polynesie-de-1966-a-1996-pres-de-200-essais-nucleaires-aux-consequences-desastreuses-2192536.html>